

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2239

22 septembre 2011

SOMMAIRE

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.	107448	BA Financial Trading (Luxembourg) S.à r.l.	107470
Advanced Logic Technology	107457	Barnes Group Luxembourg (No.1) S.à r.l.	107468
Alcée Investment S.à r.l.	107449	Barnes Group Luxembourg (No. 2) 1 S.à r.l.	107468
Alp Real Estate S.à r.l.	107449	Baumard Investissements Sàrl	107470
AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l.	107451	Beamex S.A., SPF	107471
Amundi Real Estate Luxembourg S.A. ..	107449	Belcada (Luxembourg) Spf S. à r.l.	107469
Anémones Property S.A.	107449	Berdorfer Immobilien GmbH	107471
Antara Investments S.A.	107457	Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l.	107460
Apta Finance S.A.	107458	Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l.	107469
Archand S.à r.l.	107458	Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l.	107469
Archand S.à r.l.	107458	Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l.	107470
Architecture et Environnement S.A. ..	107450	Betsah Invest S.A.	107471
Arctic LES (Luxembourg) S.à r.l.	107450	Betsah S.A.	107472
Arend & Partners S. à r.l.	107458	Betsah S.A.	107472
Arminius Development S. à r.l.	107450	BJS ME Holdings S.à r.l.	107472
Arminius Development S. à r.l.	107456	Bruyères Property S.A.	107469
Aroffs Invest S.à r.l.	107456	Cardea International Management S.A.	107470
Artic Circle S.A.	107459	Cogebite S.à r.l.	107472
Artifex Luxembourg S.A.	107450	DB Re	107451
Artsystem 2	107460	Decofinance S.A.	107471
ASF Participations S.A.	107459	Diversified Investments S.A., SPF	107439
Aspen Real Estate Investments S.à r.l. ..	107457	Dreamco 1 S.A.	107461
Atterbury S.A.	107457	KH Investments S.à r.l.	107458
Audit & Compliance	107426	Le Premier VII S.à r.l.	107459
Auditserv S.à r.l.	107460	Paris Nursing 2 S.à r.l.	107468
Auscomar S.A.	107460	Praxis Luxembourg S.A.	107456
Auscomar S.A.	107467	PricewaterhouseCoopers	107426
Avanza S.à r.l.	107467	Robeco Luxembourg S.A.	107471
Aviva Investors Central European Properties S. à r.l.	107457	Vale Europa SE	107428
Badaboum et Patatras S.à r.l.	107468		

PricewaterhouseCoopers, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 516.950,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 65.477.

Audit & Compliance, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 115.834.

—
PROJET DE FUSION

L'an deux mille onze, le seize septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

comparaissent

1) La société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de cinq cent seize mille neuf cent cinquante euros (516.950.-EUR) représenté par vingt mille six cent soixante-dix-huit (20.678) parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, et ayant son siège social 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg ("Société Absorbante"),

ici représentée par Monsieur Didier Mouget, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, dûment habilité à cet effet en vertu de résolutions prises par l'organe de gestion en date du 15 septembre 2011.

Une copie de ces résolutions, signées ne varietur par la personne comparante et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte en vue de leur dépôt auprès des autorités d'enregistrement.

2) La société Audit & Compliance S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (1.-EUR) chacune, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.834 et ayant son siège social 65, rue des Romains, à L-8041 Strassen ("Société Absorbée")

ici représentée par Monsieur Cyril Lamorlette, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 65, rue des Romains, à L-8041 Strassen, et Monsieur Pierre-François Wvery, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 65, rue des Romains, à L-8041 Strassen, dûment habilités à cet effet en vertu de résolutions prises par l'organe de gestion en date du 15 septembre 2011.

Une copie de ces résolutions, signées ne varietur par la personne comparante et le notaire soussigné resteront annexées au présent acte en vue de leur dépôt auprès des autorités d'enregistrement.

La Société Absorbante et la Société Absorbée sont définies ensemble comme étant les Sociétés Fusionnantes.

Le mandataire des parties comparantes, agissant comme dit ci-avant, demande au notaire d'acter le Projet de Fusion comme suit:

1. Forme, Dénomination et Siège social des sociétés qui fusionnent.

- Société Absorbante: PricewaterhouseCoopers S.à r.l.

Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de cinq cent seize mille neuf cent cinquante euros (516.950.- EUR) représenté par vingt mille six cent soixante-dix-huit (20.678) parts sociales de vingt-cinq euros (25.- EUR) chacune, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.477, et ayant son siège social 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg.

- Société Absorbée: Audit & Compliance S.à r.l.

Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital de douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'un euro (1.-EUR) chacune, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115.834 et ayant son siège social 65, rue des Romains, à L-8041 Strassen.

2. Rapport d'échange, Soutle. Les Sociétés Fusionnantes entendent procéder à une fusion simplifiée ce qui suppose d'abord l'acquisition de toutes les parts sociales de la Société Absorbée par la Société Absorbante. Dans la mesure où la Société Absorbante détient cent pourcent (100%) des actions de la Société Absorbée, les allègements prévus à l'article 278 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales seront d'application. L'absorption se fait sans émission de parts sociales nouvelles de la Société Absorbante, ni paiement de soutle.

3. Actifs et Passifs apportés. En conséquence de la Fusion, la Société Absorbée transfère automatiquement par suite et au moment de sa dissolution sans liquidation tous ses actifs et son passif à la Société Absorbante.

4. Date de prise d'effet. La Fusion prendra effet, sous réserve de certaines conditions suspensives, après l'accomplissement des formalités légales, à savoir soit au moins un mois après la publication du présent projet, et au plus tard le 31 octobre 2011, soit lorsque seront intervenues les décisions concordantes des assemblées générales de la Société Absorbée et de la Société Absorbante approuvant la fusion

Un ou plusieurs associés de la Société Absorbante disposant d'au moins 5% (cinq pour cent) du capital ont le droit de requérir, pendant le même délai la convocation d'une assemblée générale appelée à se prononcer sur l'approbation de la Fusion.

Vis-vis des tiers, la Fusion n'aura d'effet soit après la publication des procès-verbaux des ces assemblées au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, soit après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du certificat notarié dont il est question à l'article 273 (1) de la Loi.

La date à partir de laquelle les opérations de la Société Absorbée sont considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la Société Absorbante sera rétroactivement le 1^{er} juillet 2011 à 00.00 h.

5. Droits des actionnaires ou associés ayant des droits spéciaux et des porteurs de titres autres que des actions ou parts sociales. Les Sociétés Fusionnantes n'ont pas émis d'actions ou parts sociales comportant des droits spéciaux, ni des titres autres que des actions ou parts sociales.

6. Avantages particuliers attribués aux membres des organes de gestion et de contrôle des sociétés qui fusionnent ainsi qu'à l'expert au sens de l'article 266 de la Loi. Aucun avantage particulier n'est attribué aux membres des organes de gestion et de contrôle des sociétés qui fusionnent. L'intervention d'un expert au sens de l'article 266 de la Loi n'est pas requise dans le cadre d'une fusion simplifiée par application des articles 278 et suivants de la Loi.

7. Documentation. Les documents suivants seront disponibles au siège social pour prise de connaissance par tout associé un mois au moins avant que l'opération ne prenne effet entre parties:

- Projet Commun de Fusion
- Comptes annuels et rapports de gestion des trois derniers exercices clôturant au 31 décembre des années 2008, 2009 et 2010 de la Société Absorbée ainsi qu'un état comptable au 30 juin 2011
- Comptes annuels et rapports de gestion des trois derniers exercices clôturant au 30 juin des années 2008, 2009 et 2010 de la Société Absorbante ainsi que le projet de comptes annuels au 30 juin 2011.

8. Formalités. La Société Absorbante sans préjudice des dispositions de l'article 274(1) de la loi sur les sociétés commerciales:

- effectuera toutes les formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion;
- fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il conviendra pour faire mettre à son nom les éléments d'actif apportés;
- effectuera toutes formalités en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits apportés.

9. Remise des titres. Lors de la réalisation définitive de la fusion, la société absorbée remettra à la société absorbante les originaux de tous ses actes constitutifs et modificatifs ainsi que les livres de comptabilité et autres documents comptables, les titres de propriété ou actes justificatifs de propriété de tous les éléments d'actif, les justificatifs des opérations réalisées, les valeurs mobilières ainsi que tous contrats, archives, pièces et autres documents quelconques relatifs aux éléments et droits apportés.

10. Frais et Droits. Tous frais, droits et honoraires dus au titre de la fusion seront supportés par la Société Absorbante.

La Société Absorbante acquittera, le cas échéant, les impôts dus par la société absorbée sur le capital et les bénéfices au titre des exercices non encore imposés définitivement.

Le notaire instrumentaire atteste l'existence et la légalité du présent Projet de Fusion et formalités qui en dépendent conformément à l'article 271 (2) de la Loi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Mouget, Lamorlette, Wery, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 19 septembre 2011. Relation: EAC/2011/12357. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 19 septembre 2011.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2011130584/110.

(110150656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Vale Europa SE, Société Européenne.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 80.747.

—
PROJET DE TRANSFERT

par le Directoire de
VALE EUROPA S.E.,

une société européenne
avec siège social au

121, avenue de la Faïencerie, L-1511 LUXEMBOURG

Grand-Duché de Luxembourg

R.S.C. Luxembourg B 80.747

Quant au Transfert de Siège Social et de l'Administration Centrale

conformément à l'article 101-2 de la loi luxembourgeoise

du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

telle que modifiée

13 septembre 2011

THE MANAGEMENT BOARD OF

VALE EUROPA S.E., a European company (société européenne), having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies (the RCS) under number B 80.747 (the Company),

WHEREAS

(A) The Company was converted into a European company (société européenne) pursuant to Luxembourg law and in accordance with the terms and conditions of a conversion proposal (projet de transformation) dated 25 July 2011.

(B) It is intended that the Company will transfer its registered office and central administration from 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to Sterneckstrasse 11/3. OG, 5020 Salzburg, Austria (the Transfer), in accordance with the provisions of articles 101-2 and seq. of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the Luxembourg Company Law).

(C) To that effect, the management board of the Company has drawn up this transfer proposal pursuant to the requirements set out in article 101-2 of the Luxembourg Company Law (the Transfer Proposal).

NOW, THEREFORE, the management board declares the following:

1. Vale Europa S.E. The Company was incorporated under the form of a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by a notarial deed drawn up by Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, on December 29, 2000 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial), number 812 of September 26, 2001.

The Company has been converted into a public limited liability company (société anonyme) by a notarial deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette on 14 March 2011, published in the Mémorial number 1406 of 28 June 2011.

The registered office of the Company is currently located at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Company is registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 80.747.

The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Francis KESSELER, notary, residing in Esch-sur-Alzette, dated September 6, 2011, published in the Mémorial number 2118 of September 10, 2011, by which the Company has been converted into a European company (société européenne).

The issued share capital of the Company, as of the date hereof, amounts to two hundred and fifty-two million seven hundred and five thousand two hundred and fifty Euro (EUR 252,705,250) and is divided into ten million one hundred and eight thousand two hundred and ten (10,108,210) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

All the shares of the Company are fully paid-up.

2. Proposed registered office. As from the effectiveness of the Transfer, the registered office and central administration of the Company will be located at Sterneckstrasse 11/3. OG, 5020 Salzburg, Austria.

3. Articles of association. The articles of association of the Company following the Transfer will read as follows:

"Title I. - Denomination, Registered Office, Duration, Object

Art. 1. Denomination. There is hereby established a société européenne under the name of VALE EUROPA SE (the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the Austrian Stock Corporation Act (Aktengesetz, AktG) and the Austrian Act on the European Company (SE-Gesetz, SEG), as well as by the present articles of association (the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1. The registered office of the Company is established in Salzburg, Austria.

2.2 If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the Company, which is best situated for this purpose under such circumstances.

2.3 The Company may transfer its registered office in another EU Member State in compliance with the legal requirements, which transfer shall not result in the dissolution of the Company or in the creation of a new legal person.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period of time.

Art. 4. Object.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the purchase and the administration of shares and interests in companies of all kind and the investment in assets - except for banking activities within the meaning of the Austrian Banking Act (Bankwesengesetz). The Company may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to companies which are direct or indirect subsidiaries or which are part of the same group of companies. The Company may form joint ventures or other types of partnerships.

4.2 The Company may carry out the commerce and trade of any kind of raw materials. The Company may engage in ocean, coastwise, and inland commerce and transportation of manufactured goods or raw materials, act as commercial agent.

4.3 The Company may carry out any commercial, industrial or financial operation which it may deem useful in the accomplishment of its object.

Title II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at two hundred and fifty-two million seven hundred and five thousand two hundred and fifty Euro (EUR 252,705,250) divided into ten million one hundred and eight thousand two hundred and ten (10,108,210) shares having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25) each.

5.2 The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

Art. 6. Shares.

6.1 The shares may be represented, at the owner's option, by certificates representing single shares or certificates representing two or more shares.

6.2 The shares shall be in registered form only.

6.3 The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. - Management

Art. 7. Dual management and supervisory structure.

7.1 The Company's management shall be subject to sections 70 et seq. of the AktG, unless otherwise provided in these Articles.

7.2 The Company will be managed by a management board, which exercises its functions under the control of a supervisory board.

Art. 8. Composition of the management board; Election and removal of the members of the management board and term of office.

8.1 The management board will comprise two (2), three (3) or four (4) members, shareholders or not, who will be appointed by the supervisory board which will determine their remuneration and term of office.

8.2 The management board shall elect from among its members a chairman.

8.3 The term of office of a member of the management board may not exceed five (5) years. Any member of the management board may be re-elected for successive terms.

Art. 9. Vacancy in the office of a member of the management board. If a vacancy in the office of a member of the management board occurs, such vacancy may be filled by the remaining members of the management board deciding on the temporary appointment of a new member of the management board until the next meeting of the supervisory board (but in no case for a period exceeding the term of office of the member of the management board he/she replaces) which shall resolve on a permanent appointment.

Art. 10. Powers of the management board.

10.1 The management board is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object of the Company, except the actions reserved by Law or by these Articles to the supervisory board or to the general meeting of shareholders. However, the following categories of transactions shall require an authorization from the supervisory board:

- (a) the acquisition and sale of participations, the acquisition, sale and closure of enterprises and business operations;
- (b) the acquisition, sale and encumbrance of real estate;
- (c) the establishment and closure of branch offices;
- (d) investments that, exceed EUR 25,000,000 in total in one accounting year;
- (e) the subscription for bonds and the raising of loans and credits which exceed EUR 25,000,000 in total in one accounting year;
- (f) the granting of loans and credits which is not within the ordinary scope of business of the Company;
- (g) the establishment and relinquishment of business lines and types of production;
- (h) the stipulation of general principles of business policy;
- (i) the stipulation of general rules on the sharing of profits or sales and pension promises to executives;
- (j) the granting of stock options of the Company to employees and executives of the Company or of an affiliated enterprise as well as to members of the management board or the supervisory board of affiliated companies;
- (k) the granting of a power of commercial representation (Prokura);
- (l) the conclusion of contracts with members of the supervisory board through which they incur the obligation to perform services for the Company or an affiliated enterprise outside the scope of their duties as a member of the supervisory board for a consideration which is not only insignificant. This also applies to contracts with enterprises in which the administrative organ member has a considerable economic interest; and
- (m) the assumption of a leading position in the Company within two (2) years after signing the audit certificate by the Company's auditor, the auditor of the consolidated financial statements or the auditor of an affiliated company.

The supervisory board may make further transactions dependent on his approval.

10.2 In accordance with sect. 71 para 2 AktG, the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one (1) or several members of the management board or to any other person(s) acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the management board in accordance with the Law.

10.3 The Company may also grant special powers to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

Art. 11. Dealings with third parties.

11.1 The Company will be bound in any circumstances towards third parties by the joint signatures of two (2) members of the management board or by one member of the management board together with a holder of power of commercial representation (Prokurist).

11.2 The management board represents the Company vis-à-vis third parties and in proceedings, either as plaintiff or as defendant. Writs for or against the Company will be validly served in the name of the Company only.

Art. 12. Convening of meetings of the management board.

12.1 The management board shall meet each 15 of the month of January, April, July and October at 2pm to deliberate on the ongoing business of the Company and its possible outcome. Additional management board's meetings may be convened.

12.2 The management board convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time two (2) of its members so request.

12.3 Written notice of any meeting of the management board must be given to its members twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each member of the management board in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the management board. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the management board are present or represented at a meeting of the management board or in the case of resolutions in writing pursuant to these Articles.

Art. 13. Conduct of meetings of the management board.

13.1 Any member of the management board of the Company may act at any meeting of the board of management by appointing in writing, or by cable or telegram, telex, telefax or other electronic transmission another member of the board of management as his proxy.

13.2 The management board may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy at a meeting of the management board.

13.3 Any member of the management board who participates in the proceedings of a meeting of the management board by means of a communication device (including a telephone or a video conference) which allows all the other members of the management board present at such meeting (whether in person or by proxy, or by means of such communication device) to hear and to be heard by the other members at any time shall be deemed to be present in person at such meeting, and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. Members of the management board who participate in the proceedings of a meeting of the management board by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

13.4 Resolutions shall be approved if taken by a majority of the votes of the members present either in person or by proxy at such meeting.

13.5 Circular resolutions signed by all members of the management board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution.

Art. 14. Powers of the supervisory board.

14.1 The supervisory board, the members of which do not need to be shareholders of the Company, shall be in charge of the permanent supervision of the Company's management by the management board, without interfering with such management.

14.2 The supervisory board has an unlimited right of information regarding all operations of the Company and may inspect any of the Company's documents. It may request the management board to provide any information necessary for exercising its supervision and may directly or indirectly proceed to all verifications which it may deem useful in order to accomplish its functions.

14.3 At least every three (3) months, the management board provides a written report to the supervisory board on the business of the Company and the foreseeable future development thereof. In addition, the management board shall promptly provide the supervisory board with any information on events likely to have a significant Impact on the situation of the Company.

Art. 15. Composition of the supervisory board.

15.1 The supervisory board is composed of at least three (3) members.

15.2 The supervisory board must choose from among its members a chairman of the supervisory board.

15.3 A member of the management board cannot be a member of the supervisory board at the same time.

Art. 16. Election and removal of the members of the supervisory board and term of office.

16.1 Members of the supervisory board shall be elected by the general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders shall determine the remuneration, if any and term of office of the members of the supervisory board.

16.2 Any member of the supervisory board may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

16.3 Unless elected for a shorter period of service, the members of the supervisory board shall be appointed until the termination of the shareholders' meeting that will decide upon the discharge of the members of the supervisory board for the fourth business year after their election. The business year, in which the members of the supervisory board have been elected, shall not be counted. Re-election is possible. Any member of the supervisory board shall hold office until his/its/her successor is elected. Any member of the supervisory board may be re-elected for successive terms.

Art. 17. Vacancy in the office of a member of the supervisory board. If a vacancy in the office of a member of the supervisory board occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis by the remaining members until the next general meeting of shareholders (but in no case for a period exceeding the term of office of the member of the supervisory board he/she/it replaces), which shall resolve on a permanent appointment.

Art. 18. Convening meetings of the supervisory board.

18.1 The supervisory board shall meet upon call by its chairman or by any two (2) members. The supervisory board must be convened upon request of the management board. The supervisory board may invite the members of the management board to participate in a meeting of the supervisory board with an advisory vote.

18.2 Written notice of any meeting of the supervisory board must be given to its members twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each member of the supervisory board in writing

by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the supervisory board. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the supervisory board are present or represented at a meeting of the supervisory board or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

18.3. The supervisory board shall have at least four (4) meetings per accounting year. The meetings shall take place on a quarterly basis.

Art. 19. Conduct of meetings of the supervisory board. Article 13 of these articles of association applies mutatis mutandis to the conduct of meetings of the supervisory board.

Title IV. - Supervision

Art. 20. The Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an auditor. The auditor will be appointed by the general meeting of shareholders. The remuneration and terms of the contract with the auditor shall be determined by the supervisory board.

Title V. - General meeting of shareholders

Art. 21. Powers of the general meeting of shareholders.

21.1 All general meetings of shareholders regularly constituted shall represent the entirety of the shareholders of the Company.

21.2 The general meeting of shareholders has the powers conferred to it by these Articles and by the Law.

Art. 22. Annual general meeting of shareholders.

22.1 The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company or at the place specified in the convening notices on the 15th of June at 10.00 a.m. of each year.

22.2 If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders will be held on the next following business day.

Title VI. - Accounting year, Allocation of profits

Art. 23. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 24. Allocation of profits.

24.1 After deduction of any and all of the expenses of the Company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the Company. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below ten percent (10%) of the capital of the Company.

24.2 The balance is at the disposal of the general meeting of shareholders.

24.3 The management board may pay interim dividends in accordance with the provisions of the Law.

Title VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. If the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII. - Publications of the company

Art. 26. Publications. Publications which are requested by mandatory statutory regulations, shall be made by announcement in the official gazette "Wiener Zeitung".

Title IX. - General provisions

Art. 27. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the applicable Austrian law."

The Company's name will remain VALE EUROPA S.E. after the Transfer.

4. Impact of transfer on employment. The Company does not have any employees. Therefore, the management board does not foresee any implications for employees as a result of the Transfer.

5. Transfer timetable. The following table summarises the different steps and approximate timing thereof necessary to carry out the Transfer.

Timing	ACTION
--------	--------

September 22, 2011	<p>Publication of the Transfer Proposal in the Mémorial: at least two months before the date of the extraordinary general meeting of shareholders of the Company (the EGM) called upon to decide on the Transfer Proposal.</p> <p>Within a period of two (2) months following the publication of the Transfer Proposal, the creditors of the Company (whose claims predate the publication of the Transfer Proposal) are entitled to request the judge presiding the chamber of the Tribunal d'Arrondissement dealing with commercial matters in which the registered office of the debtor company is located and sitting as in urgency matters, to constitute security for mature and unmatured claims, in case the transfer would have as an effect to jeopardize the general lien of such creditors or to impede the enforcement of their claims.</p>
September 26, 2011	<p>Deposit of the Transfer Proposal and the Explanatory Memorandum at the registered office of the Company for inspection by the shareholders and creditors.</p>
Around November 23, 2011	<p>Holding of the EGM approving the Transfer before the Luxembourg notary.</p>
Around November 23, 2011	<p>Issuance by the notary of a certificate attesting in a conclusive manner as to the completion of the acts and formalities which need to be accomplished prior to the Transfer.</p>
Around November 30, 2011	<p>Registration of the Company with the Austrian Commercial Register upon presentation of the certificate from the notary and evidence that the formalities for the registration have been duly accomplished in Austria.</p>
Around December 6, 2011	<p>Publication of the notarial deed in the Mémorial.</p>

6. Special rights. There are no natural or legal persons that have special rights, other than the shareholders of the Company.

Upon Transfer, the number of shares and nominal value thereof held by the current shareholders of the Company will remain unchanged after the Transfer.

The Transfer has no incidence or consequences on the rights of the shareholders of the Company.

Therefore, no special or protective rights will be granted to the shareholders or the holders of securities other than shares as a consequence of the Transfer.

7. Conséquences on the rights of creditors. The Transfer has no incidence or consequences on the rights of the creditors of the Company.

8. Management board approval. The management board of the Company approved the Transfer Proposal on September 13, 2011.

9. Documents available at the registered office of the company. The following documents shall be available at the registered office of the Company at least one (1) month before the extraordinary general meeting of shareholders of the Company called upon to decide on the Transfer:

- (i) this Transfer Proposal, and
- (ii) the Explanatory Memorandum by the management board of the Company.

10. Effective date and publication. The Transfer and the resulting amendment of the articles of association of the Company shall take effect on the date of registration with the Austrian Commercial Register in accordance with article 101-11 of the Luxembourg Company Law.

Further to article 101-3 of the Luxembourg Company Law, the Transfer Proposal shall be published in the Mémorial at least two (2) months before the date of the extraordinary general meeting of shareholders called upon to decide on the Transfer.

11. Language. An unofficial French translation of this Transfer Proposal shall be available at the offices of the Company. The English language version of this Transfer Proposal is binding.

Signed in Luxembourg, on September 13, 2011 in two original copies.

VALE EUROPA S.E.
By Geert van der Molen
Member of the Management Board

Suit la version française:

LE DIRECTOIRE DE

VALE EUROPA S.E., une société européenne, ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 80.747 (la Société),

ATTENDU QUE

(A) La Société a été transformée en société européenne conformément à la loi luxembourgeoise et conformément aux termes et conditions d'un projet de transformation daté du 25 juillet 2011.

(B) Il a été décidé que la Société transférera son siège social et son administration centrale de 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg à Sterneckstrasse 11/3. OG, 5020 Salzburg, Autriche (le Transfert), conformément aux dispositions des articles 101-2 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés).

(C) A cet effet, le directoire de la Société a établi le présent projet de transfert conformément aux conditions fixées à l'article 101-2 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés (le Projet de Transfert).

EN CONSEQUENCE, le directoire déclare ce qui suit:

1. Vale Europa S. E. La Société a été constituée sous forme d'une société à responsabilité limitée suivant acte établi par Maître Joseph Elvinger, notaire, de résidence à Luxembourg, le 29 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 812 du 26 septembre 2001.

La Société a été transformée en société anonyme suivant acte établi par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 14 mars 2011, publié au Mémorial numéro 1406 du 28 juin 2011.

Le siège social de la Société se situe actuellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. La Société est immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 80.747.

Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte de Maître Francis KESSELER, notaire, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 6 septembre 2011, publié au Mémorial numéro 2118 du 10 septembre 2011 par lequel la Société a été transformée en société européenne.

Le capital social émis par la Société, en date de la présente, s'élève à deux cent cinquante-deux millions sept cent cinq mille deux cent cinquante Euros (252.705.250 EUR) représenté par dix millions cent huit mille deux cent dix (10.108.210) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25 EUR) chacune.

Toutes les actions de la Société sont entièrement libérées.

2. Siège social proposé. A la date effective du Transfert, le siège social et l'administration centrale de la Société seront situés à Sterneckstrasse 11/3. OG, 5020 Salzburg, Autriche.

3. Statuts. Les statuts de la Société suivant le Transfert auront la teneur suivante:

«Titre I^{er} . - Dénomination, Siège social, Durée, Objet

Art. 1^{er} . Dénomination. Il est formé par le présent acte une société européenne sous la dénomination de VALE EUROPA SE (la «Société»), laquelle sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier par la loi autrichienne sur les sociétés (Aktengesetz, AktG) et la loi autrichienne sur la Société Européenne (SE - Gesetz, SEG), ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège de la Société est établi à Salzburg, Autriche.

2.2. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la Société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

2.3. La Société peut transférer son siège social vers un autre Etat membre de l'UE conformément aux conditions légales requises, sans dissolution de la Société, ni création d'une nouvelle personnalité juridique.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toute autre forme d'investissement, l'achat et l'administration d'actions et de participations dans des sociétés de tous types et l'investissement dans des actifs à l'exception des activités bancaires au sens de la loi bancaire autrichienne (Bankwesengesetz). La Société peut prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toutes autres manières à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés. La Société peut constituer des joint ventures ou d'autres formes d'associations.

4.2 La Société peut exercer le commerce et le négoce de tout type de matières premières. La Société peut exercer le commerce et le transport océanique, côtier et terrestre de produits manufacturés ou de matières premières et agir en tant qu'agent commercial.

4.3 La Société pourra exercer toute activité commerciale, industrielle ou financière qu'elle jugera utile à la réalisation de son objet social.

Titre II. - Capital, Actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à deux cent cinquante-deux millions sept cent cinq mille deux cent cinquante euros (252.705.250 EUR) divisé en dix millions cent huit mille deux cent dix (10.108.210) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25 EUR) chacune.

5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Art. 6. Actions.

6.1 Les actions peuvent être représentées, au choix du propriétaire, par des certificats unitaires ou des certificats représentant deux ou plusieurs actions.

6.2 Les actions seront uniquement nominatives.

6.3 La Société peut, dans la mesure où et aux conditions auxquelles la loi le permet, procéder au rachat de ses propres actions.

Titre III. - Administration

Art. 7. Structure de gestion et de surveillance dualiste.

7.1 L'administration de la Société est régie par les sections 70 et suivantes du AktG, sauf disposition contraire prévue par les présents Statuts.

7.2 La Société sera dirigée par un directoire, lequel exerce ses fonctions sous le contrôle d'un conseil de surveillance.

Art. 8. Composition du directoire; Election et révocation des membres du directoire et durée du mandat.

8.1 Le directoire sera composé de deux (2), trois (3) ou quatre (4) membres, actionnaires ou non, qui seront nommés par le conseil de surveillance qui fixera leur rémunération et la durée de leur mandat.

8.2 Le directoire élira parmi ses membres un président.

8.3 La durée du mandat des membres du directoire ne peut excéder cinq (5) ans. Tout membre du directoire peut être réélu pour des mandats successifs.

Art. 9. Vacance d'une place de membre du directoire. En cas de vacance d'une place de membre du directoire, les membres restants du directoire peuvent y pourvoir en nommant provisoirement un nouveau membre du directoire jusqu'à la prochaine réunion du conseil de surveillance (en aucun cas pour une période excédant la durée du mandat du membre du directoire qu'il/elle remplace) qui décidera de l'élection définitive.

Art. 10. Pouvoirs du directoire.

10.1 Le directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute action nécessaire ou utile à l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des actions que la Loi ou les Statuts réservent au conseil de surveillance ou à l'assemblée générale des actionnaires. Cependant, les catégories d'opérations suivantes requièrent une autorisation du conseil de surveillance:

(a) l'acquisition et vente de participations, l'acquisition, la vente et la fermeture d'entreprises et d'opérations commerciales;

(b) l'acquisition, vente et grèvement d'immeubles;

(c) l'établissement et fermeture de succursales;

(d) les investissements qui au total excèdent 25.000.000 EUR dans une année sociale;

(e) la souscription d'obligations et la levée de prêts et de crédits qui au total excèdent le montant de 25.000.000 EUR dans une année sociale;

(f) l'octroi de prêts et de crédits qui n'est pas dans le cadre normal des affaires de la Société;

(g) l'établissement et la fermeture de branche d'activités et de types de production;

(h) la stipulation de principes généraux de politique des affaires;

(i) la stipulation des règles générales sur le partage des bénéfices ou des ventes et promesses de pension pour les cadres;

(j) l'octroi de stock-options de la Société aux employés et dirigeants de la Société ou d'une entreprise affiliée ainsi qu'aux membres du directoire ou du conseil de surveillance des sociétés affiliées;

(k) l'octroi d'un pouvoir de représentation commerciale (Prokura);

(l) la conclusion de contrats avec des membres du conseil de surveillance à travers lesquels ils encourent l'obligation de fournir des services pour la Société ou une société affiliée en-dehors du cadre de leurs fonctions en tant que membre du conseil de surveillance pour une contrepartie qui n'est pas seulement insignifiante. Ceci s'applique également aux contrats avec les entreprises dans lesquelles le membre de l'organe administratif a un intérêt économique considérable; et

(m) la prise d'une position importante dans la Société dans les deux (2) ans suivant la signature du certificat d'audit par le réviseur d'entreprises de la Société, le réviseur d'entreprises des comptes consolidés ou le réviseur d'entreprises d'une société affiliée.

Le conseil de surveillance peut faire dépendre d'autres transactions de son accord.

10.2 Conformément à la section 71 paragraphe 2 du AktG, la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière peuvent être déléguées à un (1) ou plusieurs membres du directoire ou à toute(s) autre(s) personne(s) agissant seule ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront déterminées par une résolution du directoire conformément à la Loi.

10.3 La Société peut également accorder des pouvoirs spéciaux à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres comme agent de la Société.

Art. 11. Relations avec les tiers.

11.1 La Société sera engagée en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux (2) membres du directoire ou par un membre du directoire conjointement avec un détenteur de pouvoirs de représentation commerciale (Prokurist).

11.2 Le directoire représente la Société vis-à-vis des tiers et dans tous litiges, soit comme demandeur ou comme défendeur. Toute signification contre ou en faveur de la Société sera valablement faite au nom de la Société seule.

Art. 12. Convocation des réunions du directoire.

12.1 Le directoire se réunira, chaque 15 des mois de janvier, avril, juillet et octobre à 14.00 heures pour délibérer de la marche des affaires de la Société et de leur évolution prévisible. D'autres réunions du directoire peuvent être convoquées.

12.2 Le directoire se réunit sur convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux (2) de ses membres le demandent.

12.3 Avis écrit de toute réunion du directoire doit être donné à ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour la réunion, par courrier, fax, mail électronique ou tous autres moyens de communication, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de telle urgence doivent être indiquées dans l'avis. Un tel avis n'est pas nécessaire en cas d'accord de chaque membre du directoire donné par écrit par courrier, fax, mail électronique ou par tous autres moyens de communication, une copie de tel document signé étant une preuve suffisante. De plus, un tel avis n'est pas requis pour une réunion à tenir à une date et dans un lieu déterminés lors d'une résolution prise antérieurement par le directoire. Aucun avis ne sera requis au cas où tous les membres du directoire sont présents ou représentés à une réunion du directoire ou dans le cas de résolutions écrites prises conformément à ces Statuts.

Art. 13. Tenue des réunions du directoire.

13.1 Chaque membre du directoire de la Société peut agir à toute réunion du directoire en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopie ou tous autres moyens de communication électronique, un autre membre du directoire comme son mandataire.

13.2 Le directoire ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres est présente en personne ou par mandataire à une réunion du directoire.

13.3 Tout membre du directoire qui participe à une réunion du directoire via un moyen de communication (incluant le téléphone ou une vidéo conférence) qui permet aux autres membres du directoire présents à cette réunion (soit en personne soit par mandataire ou au moyen de ce type de communication) d'entendre à tout moment ce membre et permettant à ce membre d'entendre à tout moment les autres membres sera considéré comme étant présent en personne à cette réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et autorisé à voter sur les matières traitées à cette réunion. Les membres du directoire qui participent à une réunion du directoire via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès-verbal de cette réunion.

13.4 Les résolutions seront adoptées si elles ont été prises à la majorité des votes des membres présents soit en personne soit par mandataire à une telle réunion.

13.5 Les résolutions circulaires signées par tous les membres du directoire seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion valablement convoquée avait été tenue. Ces signatures pourront être apposées sur un document unique ou sur des copies multiples d'une résolution identique.

Art. 14. Pouvoirs du conseil de surveillance.

14.1 Le conseil de surveillance, dont les membres ne doivent pas être actionnaires de la Société, sont en charge du contrôle permanent de la gestion de la Société par le directoire, sans pouvoir s'immiscer dans cette gestion.

14.2 Le conseil de surveillance a un droit illimité de regard sur toutes les opérations de la Société et peut prendre connaissance de tous les documents de la Société. Il peut demander au directoire de fournir toutes informations nécessaires à l'exercice de son contrôle et peut directement ou indirectement procéder à toutes vérifications qu'il jugerait utiles à l'accomplissement de ses fonctions.

14.3 Au moins tous les trois (3) mois, le directoire fournit un rapport écrit au conseil de surveillance sur la marche des affaires et de leur évolution prévisible. En outre, le directoire communique en temps utile au conseil de surveillance toute information sur des événements susceptibles d'avoir des répercussions sensibles sur la situation de la Société.

Art. 15. Composition du conseil de surveillance.

15.1 Le conseil de surveillance est composé d'au moins trois (3) membres.

15.2 Le conseil de surveillance doit choisir un président parmi ses membres.

15.3 Un membre du directoire ne peut être en même temps membre du conseil de surveillance.

Art. 16. Nomination et révocation des membres du conseil de surveillance et durée du mandat.

16.1 Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires fixera la rémunération s'il y a lieu et la durée du mandat des membres du conseil de surveillance.

16.2 Tout membre du conseil de surveillance peut être révoqué à tout moment, sans motif et sans préavis par l'assemblée générale des actionnaires.

16.3 Sauf si élus pour une plus courte période de service, les membres du conseil de surveillance seront nommés jusqu'à la fin de l'assemblée des actionnaires qui statuera sur la décharge des membres du conseil de surveillance pour le quatrième exercice social après leur élection. L'exercice social, dans lequel les membres du conseil de surveillance ont été élus, ne sera pas pris en compte. Une réélection est possible. Tout membre du conseil de surveillance restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu. Tout membre du conseil de surveillance peut être réélu pour des mandats successifs.

Art. 17. Vacance d'une place de membre du conseil de surveillance. En cas de vacance d'une place de membre du conseil de surveillance, les membres restants peuvent y pourvoir en nommant provisoirement un nouveau membre du conseil de surveillance jusqu'à la prochaine réunion de l'assemblée générale des actionnaires (mais en aucun cas pour une période excédant la durée du mandat du membre du conseil de surveillance qu'il/elle remplace) qui décidera de l'élection définitive.

Art. 18. Convocation des réunions du conseil de surveillance.

18.1 Le conseil de surveillance se réunit sur convocation de son président ou de deux (2) membres. Le conseil de surveillance doit être convoqué à la demande du directoire. Le conseil de surveillance peut inviter les membres du directoire à assister à une réunion du conseil de surveillance avec une voix consultative.

18.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de surveillance doit être donné à ses membres au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour la réunion, par courrier, fax, mail électronique ou tous autres moyens de communication, excepté en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de telle urgence doivent être indiquées dans l'avis. Un tel avis n'est pas nécessaire en cas d'accord de chaque membre du conseil de surveillance donné par écrit par courrier, fax, mail électronique ou par tous autres moyens de communication, une copie de tel document signé étant une preuve suffisante. De plus, un tel avis n'est pas requis pour une réunion à tenir à une date et dans un lieu déterminés lors d'une résolution prise antérieurement par le conseil de surveillance. Aucun avis ne sera requis au cas où tous les membres du conseil de surveillance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de surveillance ou dans le cas de résolutions écrites prises conformément à ces statuts.

18.3 Le conseil de surveillance aura au moins quatre (4) réunions par année sociale. Les réunions auront lieu sur une base trimestrielle.

Art. 19. Tenue des réunions du conseil de surveillance. L'article 13 de ces statuts s'applique mutatis mutandis à la tenue des réunions du conseil de surveillance.

Titre IV. - Surveillance

Art. 20. Les comptes annuels statutaires et/ou consolidés de la Société doivent être audités par un réviseur d'entreprises. Le réviseur d'entreprises sera nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Sa rémunération et les termes de son contrat seront déterminés par le conseil de surveillance.

Titre V. - Assemblées générales des actionnaires

Art. 21. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

21.1 Toutes les assemblées générales des actionnaires régulièrement constituées représentent la totalité des actionnaires de la Société.

21.2 L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs lui conférés par les présents Statuts et par la Loi.

Art. 22. Assemblée générale annuelle des actionnaires.

22.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à l'endroit spécifié dans les convocations, le 15 juin de chaque année à 10.00 heures.

22.2 Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. - Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 23. Année sociale. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 24. Répartition des bénéfices.

24.1 L'excédent favorable du bilan, après déduction de toutes les charges de la Société et des amortissements, constitue le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social, mais reprend son cours si, à un moment quelconque, pour une cause quelconque, ladite réserve tombe en dessous de dix pour cent (10%) du capital social.

24.2 Le solde du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Le directoire peut payer des dividendes intérimaires conformément aux dispositions de la Loi.

Titre VII. - Dissolution, Liquidation

Art. 25. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si la Société est dissoute, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs pouvoirs et fixera leurs émoluments.

Titre VIII. - Publications de la société

Art. 26. Publications. Les publications qui sont exigées par les dispositions légales impératives doivent être faites par une annonce dans le journal officiel «Wiener Zeitung».

Titre IX. - Dispositions générales

Art. 27. Dispositions générales. Pour tous les points non réglés par les présents Statuts, il sera référé à la loi autrichienne applicable.»

La dénomination de la Société restera VALE EUROPA S.E. après le Transfert.

4. Impact du transfert sur l'emploi

La Société n'a pas d'employés. En conséquence, le directoire ne prévoit aucune implication pour les employés par suite du Transfert.

5. Calendrier des opérations pour le transfert

Le tableau suivant résume les différentes étapes et leur date approximative nécessaires pour effectuer le Transfert.

Date	ACTION
22 septembre 2011	Publication du Projet de Transfert au Mémorial; au moins deux mois avant la date de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société (l'AGE) appelée à se prononcer sur le Projet de Transfert. Les créanciers de la Société (dont la créance est antérieure à la date de la publication du Projet de Transfert) peuvent, dans les deux (2) mois suivant la publication du Projet de Transfert, demander au magistrat président la chambre du tribunal d'arrondissement, dans le ressort duquel la société débitrice a son siège statutaire, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, la constitution de sûretés pour des créances échues ou non échues, au cas où l'opération de transfert aurait pour effet de menacer le gage de ces créanciers ou d'entraver l'exécution de leurs créances.
26 septembre 2011	Dépôt du Projet de Transfert et du Rapport Ecrit Détaillé au siège social de la Société pour inspection par les actionnaires et créanciers.
Vers 23 novembre 2011	Tenue de l'AGE approuvant le Transfert par-devant le notaire luxembourgeois.
Vers 23 novembre 2011	Emission par le notaire d'un certificat attestant d'une manière concluante l'accomplissement des actes et des formalités préalables au Transfert.
Vers 30 novembre 2011	Enregistrement de la Société auprès du Registre de Commerce autrichien après présentation de l'attestation du notaire et de la mise en évidence de l'accomplissement des formalités d'enregistrement en Autriche.
Vers 6 décembre 2011	Publication de l'acte notarié au Mémorial.

6. Droits particuliers. Aucune personne physique ou morale n'a de droits spéciaux, autres que les actionnaires de la Société.

Lors du Transfert, le nombre d'actions et leur valeur nominale détenu par les actionnaires actuels à la Société restera inchangé après le Transfert.

Le Transfert n'a pas d'incidence ou conséquences sur les droits des actionnaires de la Société.

En conséquence, aucun droit spécial ou de protection ne sera accordé aux actionnaires ou aux porteurs de titres autres que des actions suite au Transfert.

7. Conséquences sur les droits des créanciers. Le Transfert n'a aucune incidence ou conséquences sur les droits des créanciers de la Société.

8. Approbation du directoire. Le directoire de la Société a approuvé le Projet de Transfert le 13 septembre 2011.

9. Documents disponibles au siège social de la société. Les documents suivants seront disponibles au siège social de la Société au moins un (1) mois avant l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société appelée à se prononcer sur le Transfert:

- (i) le présent Projet de Transfert, et
- (ii) le Rapport Ecrit Détaillé par le directoire de la Société.

10. Date d'effet et publication. Le Transfert et la modification des statuts de la Société en résultant prendront effet à la date d'enregistrement auprès du Registre de Commerce autrichien conformément à l'article 101-11 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

Selon l'article 101-3 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés, le Projet de Transfert sera publié au moins deux (2) mois avant la date de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires appelée à se prononcer sur le Transfert.

11. Langue. Une traduction non officielle du présent Projet de Transfert sera disponible au siège social de la Société. La version anglaise du présent Projet de Transfert prévaut.

Signé à Luxembourg, le 13 septembre 2011, en deux exemplaires.

VALE EUROPA S.E.

Par Geert van der Molen

Membre du Directoire

Référence de publication: 2011130269/615.

(110149779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2011.

Diversified Investments S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.316.

—
STATUTES

In the year two thousand eleven, on the fifteenth of July;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED

SGG S.A., a company incorporated under Luxembourg law, whose registered office is in 412 F Route d'Esch, L-2086 Luxembourg and registered with Trade Commerce and Registrar of Luxembourg under the number B 65906 (hereinafter referred to as the "Shareholder"),

here represented by Mr. Pierre-Siffrein GUILLET, employee, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch (the "Proxyholder"), by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg, on July 12, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the Proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated above, requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which is hereby incorporated:

Art. 1. Form and Name.

1.1 There is hereby established a public limited liability company ("société anonyme") (the Company) which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 11 May 2007 introducing the family wealth management company (société de gestion de patrimoine familial) (the Law on SPF) and by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law on Companies), as well as by the present articles of association (the Articles).

1.2 The Company will exist under the name of "DIVERSIFIED INVESTMENTS S.A., SPF".

1.3 The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or more shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

2.3 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its

registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendments of the Articles.

Art. 4. Corporate objects.

4.1 The sole object of the Company, to the exclusion of any commercial activity, is the acquisition, holding, management and disposal of, on the one hand, financial instruments within the meaning of the law of 5 August 2005 on financial guarantee contracts, and, on the other hand, of cash and assets of any kind held in a bank account.

A financial instrument within the meaning of the law of 5 August 2005 on financial guarantee contracts it is to be understood (a) all securities and other instruments, including, but not limited to, shares in companies and other instruments comparable to shares in companies, participations in companies and units in collective investment undertakings, bonds and other forms of debt instruments, certificates of deposit, loan notes and payment instruments; (b) securities which give the right to acquire shares, bonds or other instruments by subscription, purchase or exchange; (c) term financial instruments and instruments giving rise to a cash settlement (excluding instruments of payment), including money market instruments; (d) all other instruments evidencing ownership rights, claim rights or securities; (e) all other instruments related to financial underlyings, indices, commodities, precious metals, produce, metals or merchandise, other goods or risks; (f) claims related to the items described in subparagraph a) to e) above or any rights pertaining to these items, whether these financial instruments are in physical form, dematerialised, transferable by book entry or delivery, bearer or registered, endorseable or not and regardless of their governing law.

4.2 Generally speaking, the Company may implement any measure of surveillance or control and carry out any operation or transaction which it deems necessary or useful for the accomplishment and the development of its corporate object in the broadest manner possible, provided that the Company does not interfere in the management of the companies in which it holds participations.

Art. 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at fifty thousand US Dollars (USD 50.000,-) consisting of five hundred (500) ordinary shares with a par value of one hundred US Dollars (USD 100,-) each.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Shares may only be held by qualified investors as defined in article 3 of the Law on SPF.

6.2 The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law on Companies.

6.3 The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.4 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law on Companies.

Art. 7. Meetings of the shareholders of the Company.

7.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

7.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

7.3 The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified

in the convening notice of the meeting, on the first Friday of march, at 10:00. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

7.4 The annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

7.5 Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

7.6 Any Shareholder may participate in a General Meeting by conference call, video conference or similar means of communications equipment whereby (i) the shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the shareholders can properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices.

8.1 The notice periods and quorum provided for by Law on Companies shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

8.2 Each share is entitled to one vote.

8.3 Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

8.4 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

8.5 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder, or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the Sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the General Meeting. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of directors the General Meeting may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

9.2 The Director(s) shall be elected by the sole Shareholder, or in case of plurality of shareholders by the General Meeting, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.

9.3 In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the General Meeting may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 10. Meetings of the Board.

10.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, or e-mail another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

10.4 The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors is present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

10.5 Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

10.6 Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

10.7 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

10.8 This article does not apply in the case that the Company is managed by a Sole Director.

Art. 11. Powers of the Board. The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law on Companies or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

Art. 12. Delegation of powers.

12.1 The Board of Directors may appoint one delegate to the day to day management of the Company, who need not to be neither a shareholder neither a Directors, who will have the full power to act in the name of the Company concerning the day to day management.

12.2 The Board is also authorised to appoint a person, either director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

Art. 13. Binding signatures.

13.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters only by (i) the joint signatures of any two members of the Board or the Sole Director, or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

13.2 In case of directors of category A and category B, the Company will be bound by the joint signature of any A Director together with any B Director.

Art. 14. Conflict of interests.

14.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

14.2 Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

14.3 In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting. The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

Art. 15. Statutory Auditor(s).

15.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)), or, where requested by the Law on Companies, an independent external auditor (réviseur d'entreprises). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.2 The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January of each year and shall terminate on the 31st of December of the same year.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent.) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5.3 above.

17.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

17.3 The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law on Companies.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles. In the event of a dissolution of the Company,

the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law on Companies.

Art. 20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law on SPF and the Law on Companies for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first business year begins on this day and ends on the 31st of December 2011. The first annual General Meeting will be held in 2012.

Subscription and Payment

The Articles of the Company having thus been established, the Sole Shareholder, prenamed, represented as stated above, hereby declares (i) to be a qualified investor within the meaning of article 3 of the Law on SPF and (ii) to subscribe to the five hundred (500) shares representing the total share capital of the Company.

All these shares are paid up by the Sole Shareholder to an extent of one hundred per cent (100%) by payment in cash, so that the amount of fifty thousand US Dollars (USD 50.000,-) paid by the Sole Shareholder is from now on at the free disposal of the Company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Law on Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment. Further, the notary executing this deed confirms that these Articles comply with the provisions of article 27 of the Law on Companies.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at nine hundred EUR (900.-€).

Resolutions of the sole shareholder

The Sole Shareholder, pre-named, represented as stated above, representing the 9 entire of the subscribed capital, passed the following resolutions:

1. the number of directors is set at 3 (three) and the number of auditors at 1 (one);
2. the following persons are appointed as directors:

CATEGORY A

(i) Mr. Jean-Luc ALLAVENA, born in Monaco (Principality of Monaco), on June 29, 1963, residing in MC-98000 Monaco, 6, rue Princesse Florestine;

CATEGORY B

(ii) Mr. Grégory GUISSARD, born in Braine-l'Alleud (Belgium), on August 1, 1980, residing professionally in CH-1211 Genève, 7 rue de l'Arquebuse;

(iii) Mr. Serge KRANCENBLUM, born in Metz (France), October 8, 1961, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 412F Route d'Esch.

3. that FIN-CONTROLE S.A., a public limited company (société anonyme) existing under Luxembourg law, with registered office at L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under the number B 42.230, be appointed as statutory auditor (commissaire) of the Company;

4. that the terms of office of the members of the Board of Directors and of the statutory auditor will expire at the annual General Meeting of the Company of the year 2017; and

5. that the address of the registered office of the Company is at L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the Proxyholder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said Proxyholder has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française de ce qui précède:

L'an deux mille onze, le quinze juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU

SGG S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65 906 (ci-après l'"Actionnaire"),

ici représentée par Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, employé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch (le "Mandataire"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée à Luxembourg, le 12 juillet 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer:

Art. 1^{er}. Forme et Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("Loi sur les SPF") et par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi sur les Sociétés) et par les présents statuts (les Statuts).

1.2 La Société existe sous la dénomination de "DIVERSIFIED INVESTMENTS S.A., SPF".

1.3 La Société peut avoir un actionnaire unique (l'Actionnaire Unique) ou plusieurs actionnaires. La Société ne pourra pas être dissoute par le décès, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

Art. 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (Luxembourg).

2.2 Il pourra être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

2.3 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

3.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts.

Art. 4. Objet Social.

4.1 La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquiescer des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous les autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières; (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

4.2 D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi sur les SPF.

Art. 5. Capital Social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à cinquante mille dollars US (USD 50.000,-) représenté par cinq cents (500) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent dollars US (USD 100,-) chacune.

5.2 En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une action en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des actions des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

5.3 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les parts sociales ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles tels que définis à l'article 3 de la loi sur les SPF.

6.2 Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi sur les Sociétés.

6.3 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.4 La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la Loi sur les Sociétés, racheter ses propres actions.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société.

7.1 Dans l'hypothèse d'un actionnaire unique, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un actionnaire unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

7.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

7.3 L'Assemblée Générale annuelle se tient conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de mars à 10:00. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

7.4 L'Assemblée Générale peut se tenir à l'étranger si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

7.5 Les autres Assemblées Générales pourront se tenir aux lieux et heures spécifiés dans les avis de convocation.

7.6 Tout Actionnaire de la Société peut participer à l'Assemblée Générale par conférence téléphonique, vidéo conférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.

8.1 Les délais de convocation et quorum requis par la Loi sur les Sociétés sont applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

8.2 Chaque action donne droit à une voix.

8.3 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi sur les Sociétés ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoquée sont prises à la majorité simple des Actionnaires présents ou représentés et votants.

8.4 Chaque Actionnaire peut prendre part aux Assemblées Générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie ou par courriel muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise une autre personne comme mandataire.

8.5 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société.

9.1 La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire, ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires par l'Assemblée Générale. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être

actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

9.2 Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé Unique, ou en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

9.3 Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

10.4 Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a, ou à défaut par tout administrateur.

10.5 Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

10.6 Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

10.7 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

10.8 Le présent article ne s'applique pas au cas où la Société est administrée par un Administrateur Unique.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi sur les Sociétés ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 12. Délégation de pouvoirs.

12.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration ou non, qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

12.2 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

Art. 13. Signatures autorisées.

13.1 La Société ne sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers que par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société ou de l'Administrateur Unique ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

13.2 En cas d'administrateurs de catégorie A et de catégorie B, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 14. Conflit d'intérêts.

14.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou fondateurs de la Société auraient un intérêt personnel dans une telle société ou entité, ou sont administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

14.2 Tout administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

14.3 Au cas où un administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale. Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre des affaires courantes de la Société conclues à des conditions normales.

Art. 15. Commissaire(s).

15.1 Les opérations de la Société sont surveillées par un ou plusieurs commissaires ou, dans les cas prévus par la Loi sur les Sociétés, par un réviseur d'entreprises externe et indépendant. Le commissaire est élu pour une période n'excédant pas six ans et il est rééligible.

15.2 Le commissaire est nommé par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Affectation des Bénéfices.

17.1 Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 5.3 des Statuts.

17.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

17.3 Les dividendes peuvent être payés en euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et doivent être payés au lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modifications des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts peuvent être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés.

Art. 20. Droit applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi sur les SPF et la Loi sur les Sociétés.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2012.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, l'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare (i) être un investisseur éligible au sens de l'article 3 de la Loi sur les SPF et (ii) souscrire les cinq cents (500) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces actions sont libérées par l'Actionnaire Unique à hauteur de 100% (cent pour cent) par paiement en numéraire, de sorte que le montant de cinquante mille dollars US (USD 50.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi sur les Sociétés et en constate expressément l'accomplissement. Il confirme en outre que ces Statuts sont conformes aux dispositions de l'article 27 de la Loi sur les Sociétés.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à la somme de neuf cents euros (900,- €).

Résolutions de l'associé unique

L'Actionnaire Unique, préqualifié, représenté comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social souscrit, prend les résolutions suivantes:

1. le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à 1 (un);
2. les personnes suivantes sont nommées administrateurs de la Société:

CATEGORIE A

(i) Monsieur Jean-Luc ALLAVENA, né à Monaco (Principauté de Monaco), le 29 juin 1963, demeurant à MC-98000 Monaco, 6, rue Princesse Florestine;

CATEGORIE B

(ii) Monsieur Grégory GUISSARD, né à Braine-l'Alleud (Belgique), le 1^{er} août 1980, demeurant professionnellement à CH-1211 Genève, 7; rue de l'Arquebuse;

(iii) Monsieur Serge KRANCENBLUM, né à Metz (France), le 8 octobre 1961, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

3. FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 12 rue Guillaume Kroll, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230 est nommé commissaire de la Société;

4. le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de la Société en 2017; et

5. le siège social de la société est fixé à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au Mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: P-S. GUILLET, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2011. LAC/2011/32760. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée;

Luxembourg, le 21 juillet 2011.

Référence de publication: 2011103450/517.

(110118211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juillet 2011.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 106.133.

EXTRAIT

Par résolutions prises en date du 22 juin 2011, les actionnaires de Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A. décident:

- D'accepter la démission de Mr. Ian Kent, comme administrateur de la société avec effet au 22 juin 2011.
- De nommer, Elisabeth Weiland, née le 10/09/1974 à Ettelbruck, Luxembourg, demeurant professionnellement au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, comme administrateur de la société avec effet au 22 juin 2011, pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2012.

Le conseil d' administration se compose dès lors comme suit:

* Victoria Brown

* Antonius Simon van der Poel

* Elisabeth Weiland

- D' accepter la démission de Ian Kent comme délégué à la gestion journalière de la société avec effet au 22 juin 2011 et décide de nommer, pour une durée indéterminée, comme délégué à la gestion journalière de la société avec effet au 22 juin 2011 Elisabeth Weiland, demeurant professionnellement au 2B, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 04 August 2011.

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2011112206/25.

(110128456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.

Alcée Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 160.000.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 juillet 2011.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2011107569/11.

(110123480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Alp Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 140.724.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107570/10.

(110123897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Amundi Real Estate Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 132.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2011107576/11.

(110123757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Anémones Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 127.175.

Les comptes annuels au 30.11.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.
ANEMONES PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2011107577/11.

(110123569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Artifex Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 74.845.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011107605/11.

(110123965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Architecture et Environnement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 16, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 42.538.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107578/10.

(110124197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Arctic LES (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.823.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2011.
Saphia Boudjani
Gérante

Référence de publication: 2011107579/13.

(110124107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Arminius Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.981.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenue en date du 28 juillet 2011:

1. Grant Thornton Lux Audit S.A. a démissionné de sa fonction de commissaire avec effet au 2 janvier 2011.

Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire

Référence de publication: 2011107580/13.

(110123497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

DB Re, Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 53.295.

*Auszug aus dem Protokoll des Verwaltungsrates der über den Dringlichkeitsfall
der Bestellung der Geschäftsführung per Umlaufschreiben gefassten Beschlüsse vom 5. August 2010*

Der Verwaltungsrat nimmt das Ausscheiden von Frau Jeanette Rödbro aus der Geschäftsführung und aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

Der Verwaltungsrat beschließt, Frau Marleen Van Malderen, geboren am 26.02.1961 in Gent, Belgien, geschäftsmäßig wohnhaft in L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer, die Befugnis zur täglichen Geschäftsführung sowie der Vertretung der Gesellschaft hinsichtlich dieser täglichen Geschäftsführung zu übertragen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. Juli 2011.

Für DB Re

Unterschrift

Référence de publication: 2011107696/18.

(110124181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 797.757,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 161.773.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the eighth of July.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

EMA Corp., a Delaware company with registered office at c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, the United States of America (hereafter the "Appearing Company" or "EMA Corp."), here represented by Ms. Peggy Simon, private employee, with professional address at 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 8th, 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the Appearing Company and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such Appearing Company, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The Appearing Company is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of "AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l." (previously named Ringstone S.à r.l.) (hereafter the "Company"), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 161.773, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated June 22nd, 2011, not yet published in the Mémorial C.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares without nominal value, all subscribed and fully paid up.

III. The sole shareholder, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to convert the Company's share capital from Euro (EUR) into U.S. Dollar (USD) as of the Company's incorporation date, the present share capital of twelve thousand, five hundred Euro (EUR 12,500.-) being replaced by a share capital of seventeen thousand, nine hundred and forty-eight U.S. Dollars (USD 17,948.-) (i.e., by using the average exchange rate of EUR 1 = USD 1.4359, applicable as of the Company's incorporation date), and to allocate the excess contribution of seventy-five Cents (USD 0.75) to the legal reserve of the Company, in order to round down the amount of the share capital.

Second resolution

The sole shareholder further resolved to establish a nominal value in the amount of one U.S. Dollar (USD 1.-) per share, the new share capital of seventeen thousand, nine hundred and forty-eight U.S. Dollars (USD 17,948.-) being

represented by seventeen thousand, nine hundred and forty-eight (17,948) shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each.

Third resolution

The sole shareholder subsequently resolved to state that the Company runs its functional currency in U.S. Dollar since its date of inception.

Fourth resolution

The sole shareholder resolved to amend the Company's object.

Fifth resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital by an amount of seven hundred and seventy-nine thousand, eight hundred and nine U.S. Dollars (USD 779,809.-), to raise it from its present amount of seventeen thousand, nine hundred and forty-eight U.S. Dollars (USD 17,948.-) to seven hundred and ninety-seven thousand, seven hundred and fifty-seven U.S. Dollars (USD 797,757.-), by creation and issue of seven hundred and seventy-nine thousand, eight hundred and nine (779,809) new shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with the payment of a share premium whose aggregate value amounts to thirty-eight million, two hundred and ten thousand, six hundred and thirty-three U.S. Dollars (USD 38,210,633.-).

Subscription - Payment

Thereupon intervened EMA Corp., prenamed, through its proxyholder, and declared to subscribe to the entirety of the seven hundred and seventy-nine thousand, eight hundred and nine (779,809) new shares to be issued, and have such shares, whose aggregate subscription value amounts to seven hundred and seventy-nine thousand, eight hundred and nine U.S. Dollars (USD 779,809.-), and the related share premium in the aggregate amount of thirty-eight million, two hundred and ten thousand, six hundred and thirty-three U.S. Dollars (USD 38,210,633.-), both fully paid-up, by contribution in kind consisting of:

(i) the conversion and subsequent extinction of a certain, unquestionable and undisputed debt in the total amount of seventeen million, four hundred and ninety-four thousand, six hundred and seventy-nine U.S. Dollars (USD 17,494,679.-) owed by the Company to EMA Corp., out of which only three hundred and forty-nine thousand, eight hundred and ninety-four U.S. Dollars (USD 349,894.-) is used for a share capital increase corresponding to three hundred and forty-nine thousand, eight hundred and ninety-four (349,894) additional shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, subscribed by the latter, the remaining amount being allocated to the share premium account of the Company, and be it noted that such debt results from a declaration of the Company, as debtor company, dated July 8th, 2011, and from a declaration of EMA Corp., as holder of the receivable, dated July 8th, 2011;

(ii) the conversion and subsequent extinction of a certain, unquestionable and undisputed debt in the total amount of nineteen million, eight hundred and eighty-one thousand, seven hundred and seventy-two U.S. Dollars (USD 19,881,772.-) owed by the Company to EMA Corp., out of which only three hundred and ninety-seven thousand, six hundred and thirty-five U.S. Dollars (USD 397,635.-) is used for a share capital increase corresponding to three hundred and ninety-seven thousand, six hundred and thirty-five (397,635) additional shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, subscribed by the latter, the remaining amount being allocated to the share premium account of the Company, and be it noted that such debt results from a declaration of the Company, as debtor company, dated July 8th, 2011, and from a declaration of EMA Corp., as holder of the receivable, dated July 8th, 2011;

(iii) the conversion and subsequent extinction of a certain, unquestionable and undisputed debt in the total amount of one million, six hundred and thirteen thousand, nine hundred and ninety U.S. Dollars (USD 1,613,990.-) owed by the Company to EMA Corp., out of which only thirty-two thousand, two hundred and seventy-nine U.S. Dollars (USD 32,279.-) is used for a share capital increase corresponding to thirty-two thousand, two hundred and seventy-nine (32,279) additional shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, subscribed by the latter, the remaining amount being allocated to the share premium account of the Company, and be it noted that such debt results from a declaration of the Company, as debtor company, dated July 8th, 2011, and from a declaration of EMA Corp., as holder of the receivable, dated July 8th, 2011; and

(iv) the conversion of a certain, unquestionable and undisputed debt in the total amount of one U.S. Dollar (USD 1.-) owed by AMETEK Mexico Holding Company, LLC (a Delaware limited liability company) to EMA Corp., which is entirely used for a share capital increase corresponding to one additional share with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) subscribed by the latter, and be it noted that such debt results from a declaration of AMETEK Mexico Holding Company, LLC, prenamed, as debtor company, dated July 8th, 2011, and from a declaration of EMA Corp., as holder of such receivable, dated July 8th, 2011;

(all the above mentioned contributions made by EMA Corp. are hereinafter collectively referred to as the "Contributions").

The copies of the above mentioned declarations will remain annexed to the present deed.

Effective implementation of the contributions

EMA Corp., prenamed, through its proxyholder, declared that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributions and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the transfer of the Contributions is effective today without qualification; and
- all further formalities are in course in the respective countries of location of the Contributions in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

IV. Pursuant to the above resolutions, articles 2 and 6 of the Company's articles of association are amended and shall henceforth read as follows:

“ **Art. 2. Object.** The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company (or any of its branches, as the case may be) may, as ancillary object, and from time to time, carry out the production, in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries, of manufacturing services (and other related services) for, inter alia, the electronic instruments industry.

The Company (or any of its branches, as the case may be) may carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment of its purposes.”

“ **Art. 6. Subscribed Capital.** The share capital is set at seven hundred and ninety-seven thousand, seven hundred and fifty-seven U.S. Dollars (USD 797,757.-) represented by seven hundred and ninety-seven thousand, seven hundred and fifty-seven (797,757) shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the Appearing Company, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the Appearing Company and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the Appearing Company, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le huit juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

EMA Corp., une société du Delaware ayant son siège social à c/o The Corporation Trust Company, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, les Etats-Unis d'Amérique (ci-après la «Comparante» ou «EMA Corp.»), représentée par Mme Peggy Simon, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 9, Rabatt, L-6475 Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 juillet, 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la Comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle Comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La Comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de «AMETEK Latin America Holding Company S.à r.l.» (anciennement Ringstone S.à r.l.) (ci-après la «Société»), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 161.773, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 juin 2011, non encore publié au Mémorial C.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sans valeur nominale, entièrement souscrites et libérées.

III. L'associée unique, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire à acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé de convertir le capital social de la Société d'Euro (EUR) en Dollars américains (USD) à la date de constitution de la Société, le présent capital social de la Société de douze mille cinq cents Euro (12.500,- EUR) étant remplacé par dix-sept mille neuf cent quarante-huit Dollars américains (17.948, USD) (c'est-à-dire en utilisant le taux de change moyen de 1 EUR = 1,4359 USD, applicable au jour de la constitution de la Société), et d'allouer l'apport excédentaire de soixante-quinze Cents (0,75 USD) à la réserve légale de la Société, afin d'arrondir le montant du capital social.

Deuxième résolution

L'associée unique a décidé par la suite de redéfinir la valeur nominale des parts sociales de la Société à un Dollar américain (1,- USD) par part sociale, le nouveau capital social de dix-sept mille neuf cent quarante-huit Dollars américains (17.948, USD) étant représenté par dix-sept mille neuf cent quarante-huit (17.948) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) chacune.

Troisième résolution

L'associée unique a décidé d'établir que la Société utilise le Dollar américain comme devise fonctionnelle depuis la date de sa constitution.

Quatrième résolution

L'associée unique a décidé de modifier l'objet de la Société.

Cinquième résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent soixante-dix-neuf mille huit cent neuf Dollars américains (779.809,- USD), pour le porter de son montant actuel de dix-sept mille neuf cent quarante-huit Dollars américains (17.948,- USD) à sept cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent cinquante-sept Dollars américains (797.757,- USD), par la création et l'émission de sept cent soixante-dix-neuf mille huit cent neuf (779.809) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) chacune, avec le paiement d'une prime d'émission dont la valeur totale s'élève à trente-huit millions deux cent dix mille six cent trente-trois Dollars américains (38.210.633,- USD).

Souscription - Libération

Est alors intervenue, EMA Corp., prédésignée, qui, par son mandataire, a déclaré souscrire à l'entière des sept cent soixante-dix-neuf mille huit cent neuf (779.809) nouvelles parts sociales à émettre, et les libérer intégralement, pour une valeur de souscription totale de sept cent soixante-dix-neuf mille, huit cent neuf Dollars américains (779.809,- USD) ainsi que la prime d'émission s'y afférant d'un montant total de trente-huit millions, deux cent dix mille, six cent trente-trois Dollars américains (38.210.633,- USD), le tout étant entièrement libéré par apport en nature consistant en:

(i) la cession et l'extinction subséquente d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de dix-sept millions, quatre cent quatre-vingt-quatorze mille, six cent soixante-dix-neuf Dollars américains (17.494.679,- USD) due par la Société à EMA Corp., dont trois cent quarante-neuf mille, huit cent quatre-vingt-quatorze Dollars américains (349.894,- USD) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à trois cent quarante-neuf mille, huit cent quatre-vingt-quatorze (349.894) parts sociales supplémentaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) souscrites par cette dernière, le montant restant étant alloué au compte de prime d'émission de la Société, et résultant d'une déclaration de la Société, en tant que société débitrice, datée du 8 juillet 2011, ainsi que d'une déclaration de la société EMA Corp., prénommée, en tant que société détentrice de ladite créance, et datée du 8 juillet 2011;

(ii) la cession et l'extinction subséquente d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de dix-neuf millions, huit cent quatre-vingt-un mille, sept cent soixante-douze Dollars américains (19.881.772,- USD) due par la Société à EMA Corp., dont trois cent quatre-vingt-dix-sept mille, six cent trente-cinq Dollars américains (397.635,- USD) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à trois cent quatre-vingt-dix-sept mille, six cent trente-cinq (397.635) parts sociales supplémentaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) souscrites par cette dernière, le montant restant étant alloué au compte de prime d'émission de la Société, et résultant d'une déclaration de

la Société, en tant que société débitrice, datée du 8 juillet 2011, ainsi que d'une déclaration de la société EMA Corp., prénommée, en tant que société détentrice de ladite créance, et datée du 8 juillet 2011;

(iii) la cession et l'extinction subséquente d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de un million, six cent treize mille, neuf cent quatre-vingt-dix Dollars américains (1.613.990,- USD) due par la Société à EMA Corp., dont trente-deux mille, deux cent soixante-dix-neuf Dollars américains (32.279,- USD) seulement est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à trente-deux mille, deux cent soixante-dix-neuf (32.279) parts sociales supplémentaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) souscrites par cette dernière, le montant restant étant alloué au compte de prime d'émission de la Société, et résultant d'une déclaration de la Société, en tant que société débitrice, datée du 8 juillet 2011, ainsi que d'une déclaration de la société EMA Corp., prénommée, en tant que société détentrice de ladite créance, et datée du 8 juillet 2011; et

(iv) la cession d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant total de un Dollar américain (1,- USD) due par AMETEK Mexico Holding Company, LLC (une société à responsabilité limitée du Delaware) à EMA Corp., et dont un Dollar américain (1,- USD) est utilisé pour une augmentation de capital correspondant à une (1) part sociale supplémentaire d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) souscrite par cette dernière, et résultant d'une déclaration de la société AMETEK Mexico Holding Company, LLC, prénommée, en tant que société débitrice, et datée du 8 juillet 2011, ainsi que d'une déclaration de la société EMA Corp., en tant que société détentrice de ladite créance, datée du 8 juillet 2011;

(tous les apports susmentionnés faits par EMA Corp. sont définis collectivement ci-après par les «Apports»).

Les copies desdites déclarations demeureront annexées au présent acte.

Réalisation effective des apports

EMA Corp., prénommée, par son mandataire, a déclaré que:

- elle est la seule propriétaire des Apports et possède les pouvoirs d'en disposer;
- le transfert des Apports est effectivement réalisé sans réserve aujourd'hui; et
- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans les pays respectifs du lieu des Apports, aux fins d'effectuer la cession des Apports et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

IV. Suite aux résolutions susmentionnées, les articles 2 et 6 des statuts de la Société sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Objet.** La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société (ou n'importe laquelle de ses succursales, le cas échéant) peut, à titre d'objet auxiliaire, et de temps à autre, faire la production, au Grand-Duché de Luxembourg ainsi qu'à l'étranger, de services liés à des produits manufacturés (ou d'autres types de services liés à ces produits) pour, entre autres, l'industrie de biens électroniques.

La Société (ou n'importe laquelle de ses succursales, le cas échéant) pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet.»

« **Art. 6. Capital Souscrit.** Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-dix-sept mille, sept cent cinquante-sept Dollars américains (797.757,- USD) représenté par sept cent quatre-vingt-dix-sept mille, sept cent cinquante-sept (797.757) parts sociales d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,- USD) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi sur lequel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la Comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une Cinquième et dernier feuillet version française. A la requête de la Comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la Comparante, connu du notaire soussigné par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 11 juillet 2011. Relation: ECH/2011/1186. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 13 juillet 2011.

Référence de publication: 2011105974/272.

(110121127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Arminius Development S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 137.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107581/10.

(110123498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Aroffs Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 97.685.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107582/10.

(110123779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Praxis Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1913 Luxembourg, 12, rue Léandre Lacroix.

R.C.S. Luxembourg B 148.480.

EXTRAIT

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 7 juin il a été décidé de nommer, avec effet immédiat, Mr Bakary Sylla, né à Monrovia, Libéria, en date du 1^{er} novembre 1976, résidant professionnellement à Luxembourg, 12 rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, en tant que administrateur de la Société jusqu'au Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Le Conseil d'Administration de la Société a, en date du 7 juin 2011, décidé d'accepter la démission de Mr. Stephen Cuddihee en tant que personne en charge de la gestion journalière de la Société avec effet immédiat et de nommer Mr. Bakary Sylla résidant professionnellement à Luxembourg, 12 rue Léandre Lacroix, L-1913 Luxembourg, en tant que personne en charge de la gestion journalière de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2011.

Pour extrait conforme

Robert Kimmels

Administrateur

Référence de publication: 2011110218/21.

(110126429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2011.

Aspen Real Estate Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 153.223.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Aspen Real Estate Investments S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2011107584/13.

(110123760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Atterbury S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Findel, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 122.782.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107585/10.

(110123695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Aviva Investors Central European Properties S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.902.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 62332 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107586/10.

(110124100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Advanced Logic Technology, Société Anonyme.

Siège social: L-8506 Redange-sur-Attert, rue de Niederpallen.

R.C.S. Luxembourg B 102.171.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107589/10.

(110124160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Antara Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 115.496.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011107594/12.

(110123704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Apta Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 99.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APTA FINANCE S.A.
Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2011107597/12.

(110123470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Archand S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 81.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107600/9.

(110123531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Archand S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 81.039.

EXTRAIT

En date du 27 juillet 2011, l'Associé unique a pris la résolution suivante:

La société KPMG Audit S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est nommée réviseur d'entreprise de la société jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2011.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107601/14.

(110123538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Arend & Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 12, rue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 81.665.

Les comptes annuels de l'année 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 juillet 2011.

Pour AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011107602/12.

(110123769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

KH Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.048.750,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 76.006.

Suite à l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2011, le conseil de gérance a accepté la démission, avec effet immédiat, Madame Renata MIAZGA, en sa qualité de gérante de la société KH Investments S.à r.l.

Le conseil de gérance décide de nommer Monsieur Piotr ANDRZEJEWSKI, né le 31 août 1978 à Sokolka, Pologne, ayant son adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 26B, Boulevard Royal en tant que gérant A de la société KH Investments S.à r.l. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 28 JUIL. 2011.

Pour: KH INVESTMENTS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Valérie Wozniak / Gianni De Bortoli

Référence de publication: 2011107850/19.

(110123388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Le Premier VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 113.594.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par les associés de la Société en date du 19 juin 2011 que:

- le siège social de la Société a été transféré du 1, rue des Glacis, L- 1628 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L- 2522 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

De plus,

- la Société prend acte du changement d'adresse de P.A.L. Management Services S.à r.l., gérant de la Société, du 1, rue des Glacis, L- 1628 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg; et

- la Société prend acte du changement d'adresse de Céline Pignon, gérant de la Société, du 1, rue des Glacis, L- 1628 Luxembourg au 16, avenue Pasteur, L- 2310 Luxembourg; et

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2011107861/19.

(110123554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Artic Circle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 92.652.

—
Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2011:

Après en avoir délibéré, l'Assemblée prend note de la démission de Monsieur René SCHLIM de sa fonction d'administrateur.

L'Assemblée nomme à la fonction d'administrateur:

- Monsieur Henri REITER, administrateur, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2014.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2011107603/16.

(110123784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

ASF Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 92.430.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107607/9.

(110123580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Artsystem 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 121.996.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 juillet 2011:

Résolutions:

L'assemblée a décidé:

- de clôturer la liquidation,
- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 20 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107606/16.

(110123510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Auditserv S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 106.384.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour AUDITSERV S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2011107608/13.

(110123709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Auscomar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107609/10.

(110123566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.000.

Par résolutions prises en date du 28 juillet 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011;

- Nomination de Fanny Him, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107616/15.

(110124070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Dreamco 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 162.402.

STATUTES

In the year two thousand eleven, on the eighteenth of July;

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Mr. Peter GROTH, entrepreneur, born on 20 December 1948 in Copenhagen (Denmark), residing at 44 Colville Mews, London W11 2DA, United Kingdom,

here represented by Mrs. Laura LAINE, employee, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, by virtue of a proxy established in London (United Kingdom), on July 7, 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented as stated here above, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association (hereafter the «Articles») of a "société anonyme":

Art. 1. Corporate form - Name. There is hereby established a company (hereafter the «Company») in the form of a société anonyme under the name of "DREAMCO 1 S.A.".

Art. 2. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 3. Corporate object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or, in case of a plurality of shareholders, by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

It may be transferred to any other address within the municipality of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the Company.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolutions of the board of directors.

Art. 5. Capital-shares - Shares certificates. The share capital is set at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by one hundred (100) shares of three hundred and ten Euros (EUR 310.-) each, fully paid up.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholders.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholders. Transfer of registered shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefore. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The share capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Company may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Art. 6. Board of directors. In case the Company has only one shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a

board of directors consisting of either one director (the “sole director”) until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three directors.

In case of a plurality of shareholders, the Company is managed by a board of directors composed of at least three members.

The directors do not need to be a shareholder of the Company.

The directors are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

If the board of directors consists only of one member, this member will perform all functions of the board of directors.

Art. 7. Procedures of meeting of the board. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The chairman shall preside at all meetings of the board of directors, but in his absence the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the convening notice.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, or telegram or telex another director as his proxy. The use of video conferencing equipment and conference call shall be allowed and the directors using this technology shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by phone. After deliberation, votes may also be cast in writing or by fax or telegram or telex or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The board of directors can deliberate or act validly if at least a majority of the directors is present or represented at the meeting of the board of directors. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director of the Company has any adverse personal interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider or vote on such transaction and such director’s interest therein shall be reported by the board of directors to the next succeeding meeting of shareholders subject to the responsibility of the board of directors. However, when the board of directors is composed of one director, the minute of the meeting shall only mention the transaction between the Company and the director having an interest opposed to that of the Company.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions taken during a board of directors’ meeting.

Art. 8. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs to one or more directors, who shall be called managing directors.

Art. 9. Binding signature. In all circumstances, the Company will be bound by the signature of the sole director or in case of plurality of directors by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director within the limits of the daily management or by the joint or sole signature of any person to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 10. Meetings of shareholders-general. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

In case of a plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company.

The general meeting of shareholders shall have the widest powers to adopt or ratify any action relating to the Company. In particular, the general meetings of shareholders shall have competence in all matters where the board of directors, in its sole discretion, desires the formal approval of the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each ordinary share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or telegram or telex.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 11. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held within the municipality of the company's registered office at the place specified in the convening notice on the 15th of June at 9.00 a.m. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day.

Art. 12. Statutory auditor. The Company is supervised by one or more statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 13. Accounting year. The Company's accounting year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2011.

Art. 14. Distribution of profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholders in proportion to their shareholding in the Company.

The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 15. Dissolution - Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Art. 16. Reference to the law. All matters not governed by these Articles are to be construed in accordance with the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended.

Subscription

The Articles having thus been established, the party appearing declares to subscribe the whole capital:

Subscriber	Number of shares	Share capital in EUR	%
Peter GROTH	100	31,000.-	100%
Total	100	31,000.-	100%

All the shares have been fully paid in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) is at the disposal of the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th, 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand Euro (EUR 1,000.-).

Extraordinary general meeting

The abovenamed party, representing the entire subscribed capital has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors as well as of statutory auditors is fixed at one.
2. Has been appointed director:

Mrs. Charlotte LAHAJJE-HULTMAN, private employee, born in Barnarp (Sweden), on 24 March 1975, residing professionally at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

3. Has been appointed statutory auditor:

Kohnen & Associés S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114190.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders to be held in 2016.
5. The registered office of the Company is established at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing person, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing person, acting as said before, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed with Us, the notary, the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dix-huit juillet;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Peter GROTH, entrepreneur, né le 20 décembre 1948 à Copenhague (Danemark) et résidant au 44, Colville Mews, Londres W11 2DA, Royaume –Uni;

ici représenté par Madame Laura LAINE, employée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, en vertu d'une procuration sous seing privé établie à Londres (Royaume-Uni), le 7 juillet 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée à la présente pour être formalisée avec elle.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts (ci-après "les Statuts») comme suit:

Art. 1^{er}. Forme sociale - Dénomination. Il est formé une société anonyme (ci-après "la Société") sous la dénomination de "DREAMCO 1 S.A."

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations et de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et/ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'actionnaire unique ou, dans le cas d'une pluralité d'actionnaires, par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration.

Au cas des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiraient ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

De telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société.

Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

Art. 5. Capital - Actions - Certificats d'action. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), divisé en cent (100) actions toutes ayant une valeur nominale de trois cents dix Euros (EUR 310,-), entièrement libérées.

Les actions seront nominatives ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La Société reconnaît les personnes au nom desquelles les actions sont enregistrées dans le registre des actionnaires comme les pleins propriétaires de ces actions.

Des certificats d'inscription nominatifs seront délivrés aux actionnaires. La cession d'actions nominatives devra être effectuée par une déclaration de cession inscrite au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne dûment mandatée à cet effet. Une cession pourra aussi être effectuée par le dépôt à la société du certificat d'actions nominatives, dûment endossé en faveur du cessionnaire.

Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires, sous les conditions prévues par la loi.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. Conseil d'administration. Si la Société est n'a qu'un actionnaire ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire, la Société sera administrée par un conseil d'administration consistant soit en un administrateur («administrateur unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire ou par au moins trois administrateurs.

En cas d'une pluralité d'actionnaires, la société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins.

Les administrateurs ne doivent pas être actionnaires de la Société.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années. Ils peuvent être révoqués en tout temps révocables par l'assemblée générale des actionnaires.

Le nombre des administrateurs, la durée de leur mandat et leurs rémunérations sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Si le conseil d'administration ne comporte qu'un seul membre, celui-ci exercera toutes les fonctions dévolues au conseil d'administration.

Art. 7. Modalités de réunion du conseil d'administration. Le conseil d'administration choisit un président parmi ses membres.

Le président préside toutes les réunions du conseil d'administration, mais en son absence, le conseil d'administration pourra nommer un autre président pro tempore par vote à la majorité des présents à ces réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation.

Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement pour conférences vidéo et conférences téléphoniques est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être présents et seront autorisés à voter par vidéo ou par téléphone. Après délibération, les votes pourront aussi être exprimés par écrit, télécopie, télégramme, télex ou par téléphone, dans ce dernier cas le vote doit être confirmé par écrit.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement, seulement si la majorité au moins des administrateurs sont présents ou représentés à la réunion du conseil d'administration. Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à ces réunions.

Dans le cas où un administrateur de la Société a un intérêt personnel opposé dans une opération à celui de la Société, cet administrateur devra faire connaître au conseil d'administration son intérêt personnel et ne pourra délibérer ou voter une telle opération, et le conseil d'administration devra rendre compte de l'intérêt de cet administrateur, à la prochaine assemblée des actionnaires sous la responsabilité du conseil d'administration.

Cependant quand le conseil d'administration n'est composé que d'un administrateur, le procès verbal de la réunion du conseil d'administration mentionnera uniquement l'opération qui a lieu entre la Société et l'administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société.

Les résolutions signées par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que la représentation de la Société dans cette gestion et ces affaires, à un ou plusieurs membres du conseil d'administration, qui seront appelés administrateurs-délégués.

Art. 9. Signature. En toutes circonstances, la Société est engagée par la signature de l'administrateur unique ou, en cas d'une pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, par la signature unique

de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou unique de toutes personnes auxquelles un tel pouvoir de signature a été délégué par le conseil d'administration.

Art. 10. Assemblées des actionnaires - Général. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit. En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, souhaitera une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

Le quorum et le temps requis par la loi sont applicables aux convocations et à la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf autrement prévu par les présents Statuts.

Chaque action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

Sauf stipulations contraires de la loi, les décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires pour pouvoir participer aux assemblées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation ni publication préalable.

Art. 11. Assemblée générale annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue dans la commune du siège social de la Société au lieu indiqué dans la convocation le 15 du mois de juin à 9:00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle sera tenue le jour ouvrable bancaire suivant.

Art. 12. Commissaires aux comptes. La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six années.

Art. 13. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} du mois de janvier et se termine le 31 du mois de décembre, à l'exception du premier exercice qui débute à la date de la formation de la Société et se termine le 31 du mois de décembre de 2011.

Art. 14. Distribution des profits. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux actionnaires en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Des dividendes intermédiaires pourront être distribués sur décision du conseil d'administration, sous réserve des conditions prévues par la loi.

Art. 15. Dissolution - Liquidation. La Société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires. La liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 16. Référence à la loi. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, il est fait référence aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'elle a été modifiée.

Souscription

Les Statuts ayant été ainsi arrêtés, le comparant déclare souscrire le capital comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Capital social en EUR	%
Peter GROTH	100	31.000,-	100%
Total	100	31.000,-	100%

Les actions ont été intégralement libérées par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille Euro (EUR 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs et celui des commissaires est fixé à un.
2. Est nommé administrateur:

Madame Charlotte LAHAJJE-HULTMAN, employée privée, née à Barnarp (Suède), le 24 mars 1975 et ayant son adresse professionnelle au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

3. Est nommé commissaire:

Kohnen & Associés S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 62, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B114190.

4. Leurs mandats viendront à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.
5. Le siège social de la société est fixé au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête du comparant le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire du comparant, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. LAINE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 juillet 2011. LAC/2011/32929. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 26 juillet 2011.

Référence de publication: 2011106103/353.

(110121161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2011.

Auscomar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107610/10.

(110123567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Avanza S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 544.252,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 123.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107611/11.

(110124232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Badaboum et Patatras S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1635 Luxembourg, 37, allée Léopold Goebel.

R.C.S. Luxembourg B 139.978.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011107612/10.

(110124183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Paris Nursing 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.193.300,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 130.010.

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 17 juin 2011:

1. Démission de Monsieur Markus Lehner de ses fonctions de Gérant de catégorie A de la Société, démission prenant effet le 17 juin 2011.

2. Démission de Monsieur Germain Senlis de ses fonctions de Gérant de catégorie A de la Société, démission prenant effet le 17 juin 2011.

3. Election de Madame Amy Maria Kelly, née le 3 avril 1978 à Dublin, Irlande, demeurant professionnellement au 8th Floor, 1 Knightsbridge Green, Royaume-Uni, en tant que Gérant de catégorie A pour une durée indéterminée à partir du 17 juin 2011.

4. Election de Monsieur Frank Hans Stefan Aumann, né le 12 novembre 1970 à Aschaffenburg, Allemagne, demeurant professionnellement au Bundesplatz 14, CH-6300 Zug, Suisse, en tant que Gérant de catégorie A pour une durée indéterminée à partir du 17 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Paris Nursing 2 S.à r.l.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2011112003/23.

(110126861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2011.

Barnes Group Luxembourg (No. 2) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 110.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107613/9.

(110123461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Barnes Group Luxembourg (No.1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 111.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107614/9.

(110123460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Belcada (Luxembourg) Spf S. à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 100.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011107615/10.

(110123818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.003.

Par résolutions prises en date du 28 juillet 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011;
- Nomination de Fanny Him, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107617/15.

(110124069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bruyères Property S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 127.169.

Les comptes annuels au 30.11.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

BRUYERES PROPERTY S.A.

Référence de publication: 2011107620/11.

(110123558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 32.935.593,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 161.004.

Par résolutions prises en date du 28 juillet 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011;
- Nomination de Fanny Him, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107618/15.

(110124071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Bermuda Holdco Lux 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 32.935.593,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 161.008.

—
Par résolutions prises en date du 28 juillet 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Xavier Pauwels, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011;

- Nomination de Fanny Him, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de classe A, avec effet au 15 juillet 2011, et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107619/15.

(110124072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

BA Financial Trading (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 149.140.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107622/9.

(110123528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cardea International Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 155.456.

—
EXTRAIT

En date du 22 juillet 2011, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- révoquer Michael Garcia en tant qu'administrateur A de la Société avec effet au 25 mai 2011.

- nommer Wim Rits, né à Merksem en Belgique, le 14 juin 1970, ayant son adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant qu'administrateur B de la Société avec effet au 25 mai 2011. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Pour extrait conforme,

Luxembourg.

Référence de publication: 2011107656/15.

(110123962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Baumard Investissements Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.

R.C.S. Luxembourg B 80.501.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

BAUMARD INVESTISSEMENTS S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2011107623/14.

(110124088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Beamex S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 36.107.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28/07/2011. Signature.

Référence de publication: 2011107624/10.

(110123453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Berdorfer Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6550 Berdorf, 4, Um Millewée.
R.C.S. Luxembourg B 95.238.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011107625/9.

(110123595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Betsah Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon (Belle Etoile).
R.C.S. Luxembourg B 156.129.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107626/10.

(110123488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Robeco Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 109.234.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 27 mai 2011, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Fernand Schürmann, avec adresse au 120, Coolsingel, 3011 AG Rotterdam, Pays-Bas
- Norbertus Wagemans, avec adresse au 76, Gestelsestraat, 5615 LH Eindhoven, Pays-Bas
- Volker Wytzes, avec adresse professionnelle au 120, Coolsingel, 3011 AG Rotterdam, Pays-Bas

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

2. renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de ERNST & YOUNG, avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2011 et qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 juillet 2011.

Référence de publication: 2011108002/19.

(110124075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Decofinance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 74.554.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juillet 2011

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, de Lux Konzern S.à.r.l., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg et de Lux Business Management S.à.r.l., ayant son siège social 40, avenue Monterey à

L-2163 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, Avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Luxembourg, le 25 Juillet 2011.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011107701/18.

(110123449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Betsah S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 14.649.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107627/10.

(110123489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Betsah S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon, Belle Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 14.649.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2011.

Référence de publication: 2011107628/10.

(110123490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

BJS ME Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 162.308.

Suite à la signature d'un contrat de transfert de parts sous seing privé, BJS Holdings 7 LLC, associé unique de la Société, a cédé la totalité des parts sociales qu'il détenait dans la Société à BJS Holdings 4 LLC, immatriculée au Delaware sous le numéro 4998522, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis .

De sorte qu'à ce jour BJS Holdings 4 LLC détient les 20 000 parts sociales de la Société.

POUR EXTRAIT CONFORME ET SINCERE

BJS ME Holdings S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2011107632/16.

(110123362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2011.

Cogebyte S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 138.869.

Les comptes annuels au 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011112826/9.

(110128799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2011.
